

LIGUE D'ATHLÉTISME

RÉGIONALE DU GRAND EST

ATHLÈ



Jean-Pierre DELOY
Président

Mesdames, Messieurs
Les Présidents des Clubs,
Les Présidents des Comités Départementaux,
Les Membres du Comité Directeur,
Les C.T.S
Les Présidents des Commissions,
Les Membres de la Commission de
vérification des pouvoirs,

Tomblaine,
Le 06 Mars 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue d'Athlétisme Régionale du Grand-Est se déroulera le **Samedi 06 Avril 2024** à **Tomblaine (54) - Maison des Sports 13, rue Jean Moulin 54510 Tomblaine**

Aussi avons-nous l'honneur de vous convier à cette réunion qui suivra l'ordre du jour ainsi défini :

- 09h00 Accueil - Vérification des pouvoirs**
- Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
 - Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
 - **Assemblée Générale Extraordinaire**
Adoption des modifications aux Statuts et Règlement de la Ligue - **Vote**
- 09h45 - Assemblée Générale ordinaire**
- Remise des médailles Platine et Or de la FFA et Or de la Ligue.
 - Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2023 - **Vote**
 - Diffusion d'un diaporama des disparus de l'année
 - Allocution et rapport moral du Président
 - Vidéo sur la saison
 - Rapport d'activités présenté par le Secrétaire Général
 - Rapport financier présenté par le Trésorier Général
 - Intervention du Commissaire aux comptes
 - Approbation des comptes de l'exercice clos (bilan, compte de résultat et affectation du résultat. - **Vote**
 - Vote du montant des cotisations annuelles des clubs affiliés - **Vote**
 - Présentation par le Trésorier Général du budget prévisionnel de l'exercice 2024
 - Approbation du budget prévisionnel 2024. - **Vote**
 - Intervention des CTS (synthèse)
 - Intervention des personnalités
- 13h00 - Clôture de l'Assemblée Générale - cocktail déjeunatoire**

Maison Régionale des Sports du Grand Est
Ligue d'Athlétisme Régionale Grand Est
13 rue Jean Moulin
54510 Tomblaine

03.83.18.87.77
contact@athlelarge.fr
Association loi 1901 non assujettie à la TVA
SIRET : 340 990 381 00022

Merci de nous prévenir de la présence de votre club par courriel à : shenin@athlelarge.fr

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts et des règlements de la Fédération Française d'Athlétisme, si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire.

A cet effet, vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, remettre à votre mandataire ou retourner au siège social au plus tard le **31 mars 2024**.

Dans l'espoir du plaisir de vous retrouver à l'occasion de ces assises annuelles, je vous prie de croire en mes sentiments dévoués.

Le Président



Jean Pierre DELOY

PJ : Procuration AG